

Mairie de Berneuil sur Aisne
Conseil Municipal
Séance du jeudi 23 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Présents :

- Mesdames CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, PADIEU Yveline, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, CARPENTIER Georges, DE WAELE Philippe, PYTLAK Michel.

Absents ayant donné procuration :

- Madame JACQUES Céline à Monsieur le Maire
- Madame TUAL Nicole à Monsieur BONAMY Patrice
- Monsieur FRERE Etienne à Monsieur PYTLAK Michel

Absents excusés :

- Madame ANTOINE Séverine
- Monsieur BATTON Sébastien

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 août 2017.

1) LES DIFFERENTES DELIBERATIONS

Rapporteurs : Monsieur le Maire

- Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
« Le mécanisme consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes au profit de communes moins favorisées ». Le montant prélevé pour la commune de Berneuil sur Aisne est de 6878 € (pour une provision de 5000 €). Toutes les communes de la CCLO sont concernées pour un montant total de 126457 €. Le reversement est à imputer au compte 73223 du budget.
- Les factures de la SARL BERNEUILLOISE de TRAVAUX :
A la demande de la trésorerie, le Conseil Municipal précise que le vote du budget est bien effectué à l'opération et que l'opération 249 concerne bien la mise aux normes Handicapés pour les différents publics de la collectivité, à savoir Mairie, salles polyvalentes, église.

Les factures sont d'un montant de :

10956,00 €
540,00 €
2925,72 €

▪ Titre des annulations de loyer :

Suite au départ de notre locataire, Monsieur DELAHOUCHE Aurélien, depuis le 30 septembre 2017, il est demandé une annulation des loyers pour les mois d'octobre, novembre et décembre ainsi que les charges correspondantes : loyer 268,58 € et charges 97,28 €, soit un total de 365,86 € par mois.

▪ Délibérations CCLO

Nouvelles prises de compétences :

- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Création de Maisons de services Publics et obligation de service public

(Délibérations jointes avec l'ordre du jour)

▪ Participation financière école de Pierrefonds :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de la Mairie de Pierrefonds une demande de frais de scolarité d'un montant de 335 € pour un élève de notre commune (Théo POTET) pour lequel un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) a été élaboré par l'Education Nationale en classe ULIS (Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire). Le Conseil se prononce pour un avis favorable.

▪ Vente de l'épareuse :

La commune est propriétaire d'une épareuse (taille-haie forestier) qui a été achetée il y a une dizaine d'années et qui n'est pas utilisée. C'est un matériel de professionnel, les agents techniques ne sont pas formés et l'épareuse n'est pas conforme avec le tracteur, qui lui manque de puissance.

Proposition de vente - Monsieur le Maire a reçu 3 devis :

- TROSLY MOTOCULTURE : 1300 €
- ALLO ESPACES VERTS : 1080 €
- W and Co de Berneuil sur Aisne : 1500 €

Monsieur Philippe DEWAELE fait savoir qu'il serait intéressé par cet achat.

Monsieur Georges CARPENTIER fait savoir qu'il vote contre la vente de l'épareuse, qu'elle pourrait servir aux différents élagages dans la commune.

Monsieur le Maire prévoit que ce sujet soit de nouveau abordé lors du prochain Conseil Municipal de janvier.

▪ Indemnité de conseil du comptable payeur du Trésor Public

Le décompte des indemnités pour l'année 2017 est d'un montant de 362,70 €

▪ Adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise (CAUE Oise)

Le montant s'élève à 300 € pour l'année 2018. Cette cotisation est allouée tous les ans.

- Avenant au contrat de Madame Sylvie MAUBARET
 - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Mélanie MOREL est actuellement en arrêt maladie. Un manque de personnel est donc à noter concernant le périscolaire du midi (11h45 à 13h30 avec Madame CHRIST). Monsieur le Maire propose Madame MAUBARET en remplacement à raison de 7 heures par semaine (hors vacances scolaires, en cas d'absence de Mélanie MOREL).
 - Monsieur le Maire propose l'augmentation du temps de travail de Madame Sylvie MAUBARET. En effet, le contrat actuel est de 10h00 par semaine et vu l'augmentation du travail demandé en Mairie, il serait souhaitable de passer le contrat à 18h00 par semaine à compter du 01 octobre 2017. En contrepartie le contrat d'agent technique est en sommeil.

- Délibérations : Noël du personnel communal

En ce qui concerne le Noël du personnel communal, Monsieur le Maire propose de voter le montant de la carte d'achats offerte à chaque agent ainsi qu'aux enfants des agents.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les choix suivants :

Une somme de 250 € pour Mesdames Jocelyne CHRIST, Fanny DESMAREST, Solène DUMONT, Sylvie MAUBARET, Mélanie MOREL et pour Messieurs CROCHET Dominique, Christopher HULOT, Franck MOREAU.

Une somme de 80 € pour les enfants de Mesdames Fanny DESMAREST (1 enfant), Solène DUMONT (1 enfant) et pour les enfants de Messieurs Thierry ANTOINE (2 enfants), Christopher HULOT (1 enfant), Franck MOREAU (2 enfants).

Monsieur Georges CARPENTIER demande à ce que l'attribution des cartes-cadeaux du personnel communal soit revue car c'est le même montant pour tous les membres. Il estime qu'il devrait y avoir une différence de montant suivant l'ancienneté et le travail fourni. Monsieur le Maire précise que cela pourrait être revu en 2018.

- Carte Noël communal stagiaire

Monsieur le Maire propose d'offrir un bon cadeau pour notre stagiaire Benoit ROELS en remerciement du travail fourni durant les 2 années au Service Technique. Le Conseil Municipal décide d'une carte d'un montant de 150 €.

- Carte cadeau Madame Nicole TUAL

Monsieur le Maire propose d'offrir une carte cadeau à Madame TUAL en remerciement de son bénévolat, de son engagement et des prises de responsabilité envers la commune. Le Conseil décide d'un bon cadeau d'un montant de 250 €.

- Frais de déplacement

Le Maire informe qu'à la suite de différents déplacements pour réunions diverses, des frais de repas sont engagés pour les employés communaux ainsi que pour lui-même. Il est demandé de rembourser ces frais engagés à partir du 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal se déclare pleinement en accord.

- Les régies

Monsieur le Maire informe qu'il nous faut renouveler les régies municipales pour l'année 2018, à savoir, une concernant le périscolaire, une pour la location des salles Saint Rémi, une pour le paiement des photocopies et fax, soit 3 régies.

Monsieur le Maire propose de confier, de nouveau, ces 3 régies à Monsieur Franck MOREAU.

- Mise en place des régies

Les régisseurs titulaires et suppléants, pour l'année 2018, concernant :

- Le périscolaire : Monsieur Franck MOREAU est nommé régisseur titulaire et Madame Sylvie MAUBARET suppléante
- La régie des salles Saint Rémi : Monsieur Franck MOREAU est nommé régisseur titulaire et Madame Nicole TUAL suppléante
- Les Annales Historiques, fax et photocopies : Monsieur Franck MOREAU est nommé régisseur titulaire et Madame Sylvie MAUBARET suppléante

- Délibération concernant l'utilisation des lanternes chinoises

Plusieurs de ces lanternes chinoises (lanterne de papier avec bougie à l'intérieur) ont été retrouvées à proximité des hangars à paille des agriculteurs. Le Conseil décide d'interdire l'utilisation de ces lanternes.

- Délibération : construction d'un bateau (entrée sur trottoir)

A partir du 1^{er} janvier 2018, le coût des entrées-bateaux ne sera plus pris en charge par la municipalité.

2) LE PROJET DE STATIONNEMENT RUE HYPOLYTE BERANGER

Rapporteurs : Michel PYTLAK, Daniel GUEGUEN

La commission travaux se réunira début décembre avec pour objectif un plan de stationnement dans cette rue.

Un diagnostic est nécessaire avant d'établir ce projet avec également une réelle concertation des riverains (vitesse excessive, automobilistes stationnant sur les trottoirs et gênant les mamans avec poussettes...)

3) LES PROJETS DE TRAVAUX 2018

Rapporteurs : Michel PYTLAK, Cédric CAGNIARD

- Aménagement du stationnement rue H. BERANGER
- Aménagement du square avec mise en place des jeux : jeux sur ressort (girafe, fun phoque, bateau pirate), poutre pattes d'ours, champignons Shangaï, tapis volant, panier à ballons rouges, aire de jeux en rondins.
- Travaux d'électricité à l'école primaire.
- Bateau d'entrée sur le trottoir situé au 2 bis rue de la Groseillère.
- Bateau d'entrée sur le trottoir situé 36 rue de Sainte Claire : coût partagé (50% municipalité, 50% riverains).

4) **COMMISSIONS FETES ET CEREMONIES**

Compte-rendu de la réunion du 13/11

Rapporteurs : Catherine VENDEWINKELE et Françoise CROCHET

- Préparation du Téléthon : 8 décembre
- Repas des aînés du 10 décembre : 92 personnes inscrites
- Colis des aînés : 45 colis seront distribués le 16 décembre
- Le Noël du personnel communal aura lieu le mardi 19 décembre à 19 heures
- Noël à l'école - Séance de cinéma le 21 décembre :
 - Le matin : film « Paddington » pour les classes PS - MS - GS & CP avec la venue du Père Noël
 - L'après-midi : film « Big foot junior » pour les classes de CE1 - CE2 - CM1 - CM2

5) **LES INFORMATIONS DU MAIRE**

- Info bibliothèque

Rapporteur : Ludivine DUMEZ

- Animations prévues :
 - 16 décembre de 14h à 16h : « l'heure du conte »
 - 20 janvier de 20h à 23h : la nuit de la lecture
- Réponse du Directeur Interdépartemental des routes Nord par rapport au dossier envoyé par la voirie au sujet des dégradations sur la RD 81 et RD 335, suite au passage des poids lourds dans la semaine du 31 juillet au 7 août (réponse ci-jointe)
- En ce qui concerne l'élaboration du PLU, il nous est demandé par la Préfecture un « Schéma d'assainissement des eaux pluviales ». Ce dernier n'a jamais été réalisé et le premier devis est d'un montant de 6450 €. Un dossier de subvention sera déposé au Conseil Départemental.
- Un devis de 1050 € de Monsieur Edouard LEJEUNE (bûcheron élagueur professionnel domicilié à Berneuil sur Aisne) afin d'abattre les sapins du terrain de l'école.
- Un devis de 680 € pour l'abattage du thuya situé à côté du local du Comité des Fêtes (haut du square)
- Compte-rendu de la réunion du 15/11 du syndicat d'assainissement de Cuise La Motte.
Rapporteur : Patrice BONAMY
Etat de situation au 15 novembre 2017
 - Station d'épuration : le dossier pour la reconstruction a été lancé en 2016 ; le coût s'élèverait à 5.000.000 €

- Besoins urgents de travaux : 2.250.000 €

Il est prévu une augmentation de 1 € au 1^{er} janvier 2018 par m3 d'eau assainie et une nouvelle augmentation de 1 € au 1^{er} janvier 2019.

Les informations seront données dans le prochain bulletin d'informations, qui paraîtra début janvier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire